

Le dernier recensement portait le chiffre de la population du Canada à 3,609,782 âmes ; elle est maintenant d'environ 4,000,000.

Le tableau suivant indique le nombre de ceux qui ont fait l'exercice cette année dans chaque province, proportionnellement à la population.

	Population.	Ont fait l'exercice.
Ontario.....	1,620,851.....	13,457
Québec.....	1,191,516.....	9,902
Nouveau-Brunswick.....	285,594.....	2,376
Nouvelle-Ecosse.....	388,800.....	3,225
Manitoba.....	15,000.....	126
Colombie-Britannique.....	15,000.....	126
Ile du Prince-Edouard.....	94,021.....	788 (provisoirement.)

La proportion de ceux qui ont fait l'exercice est d'environ $\frac{3}{4}$ pour cent.

La milice active enrôlée (y compris cette année l'Ile du Prince-Edouard), est de 43,000 soit $\frac{1}{4}$ pour cent de la population ; on doit ajouter à ce nombre la brigade du chemin de fer du Grand-Tronc, qui est forte de 2,128 hommes très-efficaces.

La milice de réserve, divisée en trois classes, se monte à 655,000, soit un total de 700,000 hommes âgés de 18 à 60 ans, qui peuvent être appelés en vertu de la loi à défendre leur pays :

Il est de la plus haute importance que les rôles d'appel de la milice active soient aussi complets que le veut la loi, même si la somme d'argent votée permet de n'exercer qu'une partie des miliciens chaque année ; les autres se réuniront pour faire la parade, quand bien même ce ne serait qu'un jour de chaque année au quartier-général de bataillon, et ils pourront ensuite s'exercer à leur tour consécutivement.

En combinant ces moyens, on maintiendrait au complet la garde avancée de la principale armée canadienne ou de la milice régulière, et on pourrait la rendre propre en peu de temps à faire la campagne.

RECRUTEMENT.

La milice active est enrôlée par des officiers nommés, une fois seulement dans quatre ans, mais il serait désirable que les officiers et les sergents fassent l'exercice annuellement, soit en les agrégeant aux régiments de la milice active temporairement pour cette fin, ou mieux, qu'ils soient à époques convenables, instruits de leurs devoirs par les officiers permanents de ces régiments lorsqu'ils sont nommés.

La milice active s'organise au moyen de l'enrôlement volontaire pour trois ans, et il ne semble pas que les volontaires fassent défaut dans le pays ; bien loin de là, certains districts ont manifesté du désappointement cette année parceque l'effectif des compagnies était réduit de 55 à 42, afin d'équiper un certain nombre d'hommes proportionné à l'argent disponible.

Comme de raison, dans ce pays, où il se trouve une population flottante, les conditions du service volontaire varient suivant les circonstances dans les différentes provinces, districts, et cités.